



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Pièce n° 3 : Règlement

*Pièce 3.2 : Liste des emplacements réservés*



*Crédit photo : SM Promotion*

PIÈCE N°3 : Règlement  
Pièce 3.2 : Liste des emplacements réservés

---

1<sup>ère</sup> modification simplifiée approuvée par DCM le  
1 octobre 2020  
Évaluation du PLU approuvée par DCM le  
12 septembre 2019  
3<sup>ème</sup> modification approuvée par DCM le  
5 novembre 2015  
2<sup>ème</sup> modification approuvée par DCM le  
30 octobre 2013  
2<sup>ème</sup> révision simplifiée approuvée par DCM le  
27 mai 2011  
1<sup>ère</sup> révision simplifiée approuvée par DCM le  
10 décembre 2010  
1<sup>ère</sup> modification approuvée par DCM le  
30 octobre 2009  
Élaboration approuvée par DCM le 3 mars 2006

---

URBAN PROJECTS  
*Urbanisme Programmation urbaine*

---

URBAN PROJECTS  
58, avenue Georges Clemenceau  
34 000 Montpellier  
contact@urbanprojects.fr



<b>Numéro</b>	<b>Destination</b>	<b>Références cadastrales</b>	<b>Surpercifie (m2)</b>	<b>Destinataire</b>
1	Aménagement d'un terrain de sport	AP85	36120	Commune de Bassan
2	Aménagement d'un espace public urbain	AL 1 à AL 35	4863	Commune de Bassan
3	Aménagement d'un espace public	AK 122	1663	Commune de Bassan
7	Aménagement d'un espace public	AN 189	454	Commune de Bassan
8	Aménagement d'un espace public	AN 157	130	Commune de Bassan
9	Aménagement d'un espace public	AN 57	683	Commune de Bassan
11	Aménagement d'un espace public	AM 29	123	Commune de Bassan
12	Aménagement d'un espace public	AM 111	263	Commune de Bassan
13	Aménagement d'un espace public	AM 80	34	Commune de Bassan

